

GÉNIE CIVIL

DIGUE ANTI-AVALANCHE, AROLLA

GRANDEUR NATURE!



Les trois pelles CASE en action.

Afin de protéger la route d'accès à Arolla – au sud de Sion et à l'extrémité du val d'Hérens – ainsi que les habitations sous-jacentes, les autorités locales ont entrepris la création d'une digue de guidage anti-avalanche. Les travaux attribués à l'entreprise Epiney de Sierre sont réalisés à l'aide de trois pelles sur chenilles CASE acquises auprès de la société Jaquet SA.

TEXTE ET PHOTOS MASSIMO SIMONE

Arolla, paisible station de ski au sud de Sion, est située à l'extrémité du val d'Hérens et culmine à 1998 m d'altitude. La région, connue et mentionnée dans des documents historiques du XIII^e siècle déjà, est depuis toujours appréciée pour son calme et ses paysages grandioses. Point de départ de nombreuses randonnées de tous niveaux, Arolla offre aux amoureux de la nature un cadre exceptionnel dans lequel découvrir une faune et une flore encore sauvages. La station est aussi le lieu de départ de la Patrouille des glaciers, ainsi que le passage obligé de parcours comme la haute route Chamonix-Zermatt ou le tour du Cervin.

Grandiose et belle, la montagne a aussi son côté sombre, et de nombreuses avalanches ont déjà provoqué bien des dégâts dans la région. Pour parer à



Bien cramponnés, Thierry Delaloye, collaborateur de vente de Jaquet SA en Valais, Pierre-Alain Riithner, directeur de Jaquet SA, et Patrice Epiney, directeur de l'entreprise Epiney.

Les conditions sont extrêmes: travailler à flanc de montagne, à près de 2000 m d'altitude, sans chemin d'accès et dans une pente dont la déclivité avoisine 60%, n'est pas donné à n'importe quel machiniste. L'abondante présence de blocs de roche dure entraîne une forte utilisation du marteau.



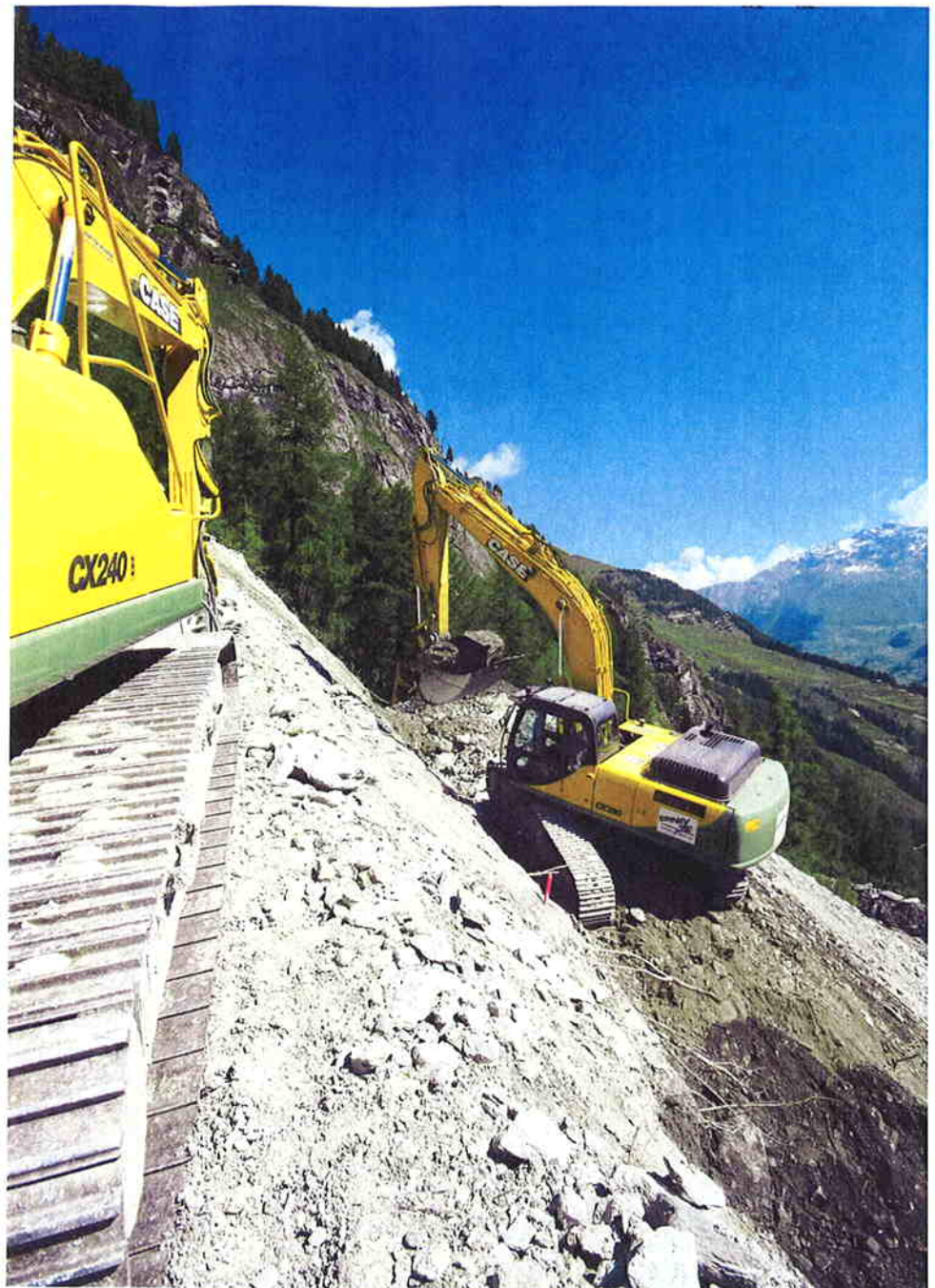
ce danger, les autorités locales ont entrepris la création d'une digue de guidage. Attribués à l'entreprise Epiney de Sierre, leader notamment dans les travaux de génie civil liés à la maîtrise des dangers naturels en montagne, les travaux sont réalisés à l'aide de trois pelles sur chenilles CASE acquises auprès de la société Jaquet SA. Nous avons chaussé nos souliers de montagne et sommes allés rejoindre des hommes d'exception qui, dans des conditions extrêmes, travaillent au service de la communauté. Chapeau!

Comme un roc

Travailler à flanc de montagne, à près de 2000 m d'altitude, sans chemin d'accès et dans une pente dont la déclivité avoisine 60%, n'est pas donné à n'importe quel machiniste. Toutes ces contraintes sont réunies ici pour la création de la digue anti-avalanche de Savanne, une digue de guidage visant à protéger l'unique route d'accès à Arolla et quelques habitations sous-jacentes. Le jour de notre visite, les conditions sont idéales et l'on se prend à rêver de vie au grand air. On imagine néanmoins fort bien la dureté des travaux à l'instant où le soleil disparaît et la montagne impose sa splendide arrogance.

«2000 M D'ALTITUDE, 60% DE PENTE»

La création de la digue ne comporte aucune phase de construction à proprement parler. Si ce n'est quelques enrochements, les travaux consistent essen-



tiellement en des mouvements de terre. Dans le cas précis, 15 000 m³ sont excavés et transportés. Le terrain est modifié afin de créer une sorte de canal naturel dans lequel une éventuelle avalanche – dont le volume, la force et la vitesse ont été préalablement simulés – viendrait se déverser, épargnant les personnes et les infrastructures.

Les travaux d'excavation sont réalisés à l'aide de trois pelles CASE: une CBX240 de 24 t, une CBX290 de 30 t et une CBX330 de 35 t, livrée depuis peu. Les engins sont fortement mis à contribution et font face avec brio. Dans de telles conditions, il est plus que jamais indispensable de pouvoir compter sur du matériel hautement résistant et performant, afin de minimiser autant que possible le risque de panne.

L'excavation se heurte à une surprenante et abondante présence de blocs de roche dure, ce qui entraîne une

forte utilisation du marteau. Les travaux ont débuté en mai et doivent se terminer en septembre, avant que le froid et la neige ne reprennent leurs droits.

La société Jaquet SA, basée à Vallorbe, et sa succursale valaisanne de Conthey se réjouissent de la longue collaboration avec l'entreprise Epiney. La confiance accordée aux pelles CASE ainsi qu'au service après-vente de Jaquet SA pour des travaux aussi spécifiques ne peut qu'attester leur qualité. Le contrat de représentation CASE permet à la société vallobière de répondre à toutes les demandes de la clientèle, CASE présentant une gamme de machines complète (mini-pelles, pelles sur pneus, pelles sur chenilles, chargeuses sur pneus, chargeuses compactes, télescopiques, dumpers, élévateurs et tracto-pelles). ■

Informations:
www.jaquetvallorbe.ch